



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports****Trente-troisième session**

Genève, 7-9 septembre 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté  
de la trente-troisième session\* \*\***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 7 septembre 2020, à 10 heures,  
dans la salle XXIV

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Atelier sur l'analyse économique de la transformation des systèmes de transport urbain.
3. Développement de réseaux et/ou de liaisons de transport :
  - a) Liaisons de transport Europe-Asie ;
  - b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen ;
  - c) Réseau transeuropéen de transport ;
  - d) Transports dans la région méditerranéenne ;

---

\* Les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE ([www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html)). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3<sup>e</sup> étage du Palais des Nations).

\*\* Les représentants sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : [uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=l6EGMV](http://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=l6EGMV). Ils peuvent également remplir le formulaire d'inscription disponible pour téléchargement sur le site de la Division des transports durables de la CEE, à l'adresse [www.unece.org/trans/registfr.html](http://www.unece.org/trans/registfr.html). Ce formulaire est à renvoyer deux semaines avant le début de la session au secrétariat de la CEE, par courrier électronique ([maria.mostovets@un.org](mailto:maria.mostovets@un.org)). Les représentants doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE ; [www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html](http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html)).



- e) Autres initiatives relatives au développement de couloirs/liaisons de transport.
4. Données relatives aux infrastructures de transport :
    - a) Observatoire international des infrastructures de transport ;
    - b) Évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport.
  5. Transport et changements climatiques :
    - a) Groupe d'experts chargé d'évaluer les effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et l'adaptation à ces changements ;
    - b) Atténuation des effets des changements climatiques ; outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l'Europe.
  6. Sécurité des transports intérieurs.
  7. Mobilité urbaine et transports publics durables.
  8. Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable :
    - a) Tendances et difficultés concernant les transports routiers, les transports ferroviaires et les transports par voie navigable ;
    - b) Tendances et économie des transports sur la période 2019-2020 ;
    - c) Assistance technique aux pays en transition :
      - i) Assistance technique du Conseiller régional ;
      - ii) Indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables ;
      - iii) Appui aux pays en développement sans littoral ;
    - d) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports.
  9. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail.
  10. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2021 et 2022 du Groupe de travail.
  11. Questions diverses.
  12. Date de la prochaine session.
  13. Adoption des principales décisions.

## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire de sa trente-troisième session.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.5/67.

### 2. Atelier sur l'analyse économique de la transformation des systèmes de transport urbain

Le secrétariat organisera un atelier sur l'analyse économique de la transformation des systèmes de transport urbain. Les parties prenantes intéressées, notamment les autorités municipales, les urbanistes et les spécialistes de l'aménagement du territoire, les experts des ministères des transports ou de la mobilité et les représentants d'ONG et d'universités ont été invités à présenter des études de cas exposant des analyses coûts-avantages de politiques menées actuellement dans le domaine des transports dans différentes villes de taille variable, en mettant l'accent sur l'une des trois catégories de mesures suivantes, à savoir les « mesures d'évitement », les « mesures de changement » et les « mesures d'amélioration », ou sur des combinaisons de ces mesures (politiques mixtes). L'atelier donnera au WP.5 l'occasion d'étudier la possibilité d'établir un « modèle d'évaluation des politiques », qui permettra aux autorités municipales de sélectionner les politiques de mobilité correspondant le mieux à leurs besoins et les aidera à mieux faire face aux difficultés auxquelles se heurte leur système de transport urbain.

Le document informel n° 1 contient le programme de l'atelier ainsi qu'une note de réflexion.

Document(s) : Document informel n° 1.

### 3. Développement de réseaux et/ou de liaisons de transport

#### a) Liaisons de transport Europe-Asie

À sa trente-deuxième session (septembre 2019), le WP.5 a demandé au secrétariat d'inviter les pays à proposer des idées sur la manière dont la mise en place des couloirs pourrait encore progresser après l'achèvement de la phase III du projet de liaisons de transport Europe-Asie (LTEA). Le WP.5 a également invité le secrétariat à consulter d'autres groupes de travail pertinents, tels que le Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique (WP.24), le Groupe de travail des transports routiers (SC.1) et le Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2), pour connaître leurs idées au sujet de la mise en place des couloirs internationaux.

À sa quatre-vingt-deuxième session, le Comité des transports intérieurs a demandé au WP.5 de poursuivre, en étroite coopération avec le WP.24, ses travaux sur la mise en œuvre opérationnelle des liaisons de transport Europe-Asie et d'autres couloirs, et a prié les deux groupes de travail de lui présenter leurs propositions communes, par l'intermédiaire du Bureau, à sa quatre-vingt-troisième session, en 2021 (ECE/TRANS/294, par. 52).

Le document de travail ECE/TRANS/WP.5/2020/1 s'appuie sur les informations reçues des groupes de travail apparentés et des pays et présente plusieurs options pour la poursuite des travaux de mise en œuvre opérationnelle. Il contient également des contributions recueillies au cours d'un atelier sur le renforcement de la sécurité et de l'interopérabilité le long des couloirs de transport Europe-Asie, organisé conjointement par le secrétariat et par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Tbilissi, 12 et 13 décembre 2019).

Le document de travail ECE/TRANS/WP.5/2020/2 décrit le rôle que pourrait jouer le WP.5 dans la mise en œuvre de la stratégie du Comité des transports intérieurs jusqu'en 2030, notamment s'agissant de la promotion d'une connectivité et d'une mobilité durables dans les transports intérieurs régionaux et interrégionaux.

Le WP.5 devrait examiner ces documents et convenir de la marche à suivre.

**b) Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen**

Les responsables du projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) (ECE/TRANS/WP.5/2020/3) et du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) (ECE/TRANS/WP.5/2020/4) informeront le WP.5 des activités menées au cours de la période 2019-2020.

**c) Réseau transeuropéen de transport**

La Commission européenne informera le WP.5 de l'état d'avancement des activités relatives au réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et de l'extension du réseau aux pays voisins de l'Union européenne.

**d) Transports dans la région méditerranéenne**

Le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) présentera ses dernières activités au WP.5. La Commission européenne exposera au WP.5 ses activités de développement du réseau de transport euroméditerranéen.

**e) Autres initiatives relatives au développement de couloirs/liaisons de transport**

Les représentants d'autres organisations ou institutions souhaiteront peut-être informer le WP.5 des activités que celles-ci mènent sur divers couloirs.

**Document(s) :** ECE/TRANS/WP.5/2020/1, ECE/TRANS/WP.5/2020/2, ECE/TRANS/WP.5/2020/3 et ECE/TRANS/WP.5/2020/4.

**4. Données relatives aux infrastructures de transport**

**a) Observatoire international des infrastructures de transport**

Le secrétariat présentera l'observatoire international des infrastructures de transport, qui repose sur un système d'information géographique (SIG). Il donnera des informations sur les diverses fonctionnalités que l'observatoire offre aux utilisateurs et sur la marche à suivre pour le rendre pleinement opérationnel.

Le WP.5 sera invité à échanger des vues sur la manière d'intensifier la collecte de données sur les transports au format du SIG afin que l'observatoire devienne une plateforme interactive disposant d'un grand volume de données.

**b) Évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport**

Le Président du Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport et le secrétariat présenteront le rapport final du groupe.

Le WP.5 sera invité à envisager d'adopter le rapport final du groupe d'experts. Il souhaitera peut-être ensuite lui donner de nouvelles directives et orientations pour la poursuite des travaux dans ce domaine.

**Document(s) :** ECE/TRANS/WP.5/2020/5, ECE/TRANS/WP.5/2020/6, ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2019/1/Rev.2, ECE/TRANS/WP.5/2020/7, ECE/TRANS/WP.5/2020/8, ECE/TRANS/WP.5/2020/9, document informel n° 2, document informel n° 3 et document informel n° 4.

## 5. Transport et changements climatiques

### a) Groupe d'experts chargé d'évaluer les effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et l'adaptation à ces changements

Le secrétariat rendra compte des progrès accomplis dans la mise en place d'un groupe d'experts chargé d'évaluer les effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et l'adaptation à ces changements et de l'état des préparatifs de la première réunion de ce nouveau groupe, qui se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020.

### b) Atténuation des effets des changements climatiques ; outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur de la Commission économique pour l'Europe

Le secrétariat informera le WP.5 des faits nouveaux observés en 2019-2020 concernant le projet ForFITS (futurs systèmes de transport intérieur).

## 6. Sûreté des transports intérieurs

Une table ronde d'experts sur les systèmes de transport intelligents et la cybersécurité sera organisée par le secrétariat au titre de ce point de l'ordre du jour. Cette table ronde donnera au WP.5 l'occasion de faire le point sur les cybermenaces concernant les systèmes de transport intelligents et sur les mesures et méthodes pouvant être adoptées pour y faire face le plus efficacement possible. Le WP.5 souhaitera peut-être ensuite proposer un thème relatif à la sûreté des transports intérieurs pour sa prochaine session.

Le document informel n° 5 contient le programme de la table ronde ainsi qu'une note de réflexion.

**Document(s) :** Document informel n° 5.

## 7. Mobilité urbaine et transports publics durables

Parallèlement à l'atelier sur l'analyse économique de la transformation des systèmes de transport urbain, le WP.5 souhaitera peut-être étudier la possibilité d'établir un modèle d'évaluation des politiques afin que les autorités municipales puissent sélectionner les politiques de mobilité qui répondent le mieux à leurs besoins et les aident à faire face de la manière la plus efficace aux difficultés auxquelles se heurtent leurs systèmes de transport urbain respectifs.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être envisager d'élaborer un manuel pour le lancement ou le renforcement de la mobilité en tant que service au niveau des villes, en s'appuyant sur la publication MaaS (Mobility as a service, la mobilité en tant que service) du WP.5.

Le secrétariat rendra compte de l'élaboration du module Infrastructures du Plan directeur paneuropéen du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) pour le cyclisme. Le WP.5 devrait examiner les informations relatives à ce plan directeur et sera invité à solliciter d'autres contributions des gouvernements et des réseaux de cyclisme nationaux.

Le document informel n° 6 contient les informations et les données recueillies jusqu'à présent.

**Document(s) :** Document informel n° 6.

## 8. Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable

### a) Tendances et difficultés concernant les transports routiers, les transports ferroviaires et les transports par voie navigable

Le secrétariat organisera une réunion du groupe consultatif multidisciplinaire des réponses du secteur des transports à la crise de la COVID-19. L'événement réunira des responsables des ministères des transports, de la santé et des douanes et des représentants des services responsables des contrôles aux frontières de la région de la CEE et d'autres régions. Les débats prendront appui sur les conclusions préliminaires de la première réunion du groupe multidisciplinaire informel, qui s'est déroulée virtuellement en juin 2020, et sur un document de travail sur les réponses du secteur des transports à la crise de la COVID-19, établi par le secrétariat à la demande du Comité des transports intérieurs à sa quatre-vingt-deuxième session annuelle (février 2020). Le WP.5 devrait approuver les prochaines étapes, visant à renforcer la résilience du secteur des transports intérieurs et à mieux le préparer aux futures pandémies ou situations d'urgence internationales.

Le WP.5 souhaitera peut-être examiner l'évolution d'autres tendances et difficultés dans le secteur des transports intérieurs et réfléchir à l'éventualité de procéder à une analyse de ces questions en plus des travaux en cours.

Le document informel n° 7 contient le programme de la réunion du groupe consultatif.

**Document(s) :** ECE/TRANS/WP.5/2020/10 et document informel n° 7.

### b) Tendances et économie des transports sur la période 2019-2020

Le WP.5 souhaitera peut-être donner de nouvelles directives et orientations pour les futurs travaux menés dans ce domaine.

### c) Assistance technique aux pays en transition

#### i) Assistance technique du Conseiller régional

Le Conseiller régional informera le WP.5 des activités d'assistance technique menées par la CEE pour le compte des pays en transition (document informel n° 8).

#### ii) Indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables

Le secrétariat communiquera des informations sur le déroulement actuel d'un projet d'élaboration d'une série d'indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables, mené dans le cadre du Compte de l'ONU pour le développement. L'accent sera mis sur la manière dont ces indicateurs aideront les pays à évaluer leur réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

#### iii) Appui aux pays en développement sans littoral

Le secrétariat communiquera des informations sur l'appui qu'il continue d'apporter aux pays en développement sans littoral dans le cadre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral 2014-2024.

Le WP.5 sera ensuite invité à examiner ces informations et à formuler des recommandations s'agissant des domaines dans lesquels l'assistance technique devrait être encore renforcée.

**Document(s) :** Document informel n° 8.

### d) Analyse des statistiques de la CEE sur les transports

Le secrétariat présentera ses travaux sur les données statistiques relatives aux transports pour 2019.

## **9. Activités des organes de la Commission économique pour l'Europe présentant un intérêt pour le Groupe de travail**

Le secrétariat informera le WP.5 des principales décisions prises par le Comité des transports intérieurs à sa quatre-vingt-deuxième session (Genève, 25 au 28 février 2020) sur des questions l'intéressant.

Document(s) : ECE/TRANS/294.

## **10. Élection des membres du Bureau pour les sessions de 2021 et 2022 du Groupe de travail**

Le Groupe de travail élira un président et un vice-président pour ses sessions de 2021 et 2022.

## **11. Questions diverses**

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune proposition n'avait été soumise au titre de ce point.

## **12. Date de la prochaine session**

La trente-quatrième session du WP.5 devrait se tenir à Genève du 13 au 15 septembre 2021.

## **13. Adoption des principales décisions**

En application de la décision prise par le Groupe de travail à sa quinzième session (TRANS/WP.5/32, par. 56), les décisions prises à la trente-troisième session seront adoptées en fin de session. Le rapport sur la session, comprenant lesdites décisions, sera établi par le Président et le Vice-Président, avec le concours du secrétariat, et soumis au Comité des transports intérieurs.

---